



Paris, le 17 janvier 2023

Signature de la convention stratégique de coopération : la Métropole du Grand Paris investit près de 20 millions d'euros dans 10 projets structurants du Département du Val-de-Marne

Ce jour, Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, et Olivier CAPITANIO, Président du Département du Val-de-Marne, ont signé au siège de la Métropole du Grand Paris, en présence de plusieurs Vice-présidents, Maires de la Métropole du Grand Paris et élus du Département du Val-de Marne, de François-Marie DIDIER, Président du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), de Gérard DELMAS, Président de la CCI du Val-de-Marne, de Benoît JUSTER, Directeur exécutif de la Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de Gestion du Marché d'Intérêt National de Rungis (SEMMARIS) et de nombreux partenaires, la 1ère convention stratégique de coopération entre la Métropole du Grand Paris et le Département du Val-de-Marne, qui donne lieu au financement de 10 projets au service des communes et des habitants. Assorti d'un soutien financier de près de 20 millions d'euros, ce partenariat vise à concrétiser des politiques publiques au service des Val-de-Marnais, et plus largement des Métropolitains. Le 16 décembre 2022, le Conseil de la Métropole du Grand Paris avait adopté à l'unanimité cette convention stratégique de coopération, adoptée dans les mêmes termes par le Conseil départemental du Val-de-Marne le 12 décembre 2022.

« Cette convention avec le Département du Val-de-Marne est un instrument très important pour la Métropole du Grand Paris car il nous permet de fédérer les actions des différentes collectivités signataires pour atteindre des objectifs de développement, de création de valeur ajoutée et d'emploi, tout en contribuant à l'essor du Val-de-Marne et de ses communes. Cette convention répond ainsi aux préoccupations quotidiennes des habitants, à l'image d'Altival en matière de transport, du bassin de rétention du Moulin du Berny à Fresnes, ou encore de la création de plusieurs aménagements cyclables, entre autres exemples. Elle complète les diverses opérations structurantes dans lesquelles nous sommes engagés aux côtés des communes et du Département », souligne Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

« Le Département partage avec la Métropole du Grand Paris la nécessité de travailler en commun pour mutualiser les analyses stratégiques et les données utiles à nos deux institutions. Nous souhaitons désormais échanger de manière constructive sur les thématiques relevant de nos compétences respectives, pour construire une méthode de travail coordonnée, et porter des projets d'intérêt commun. Nous sommes heureux de signer, avec la Métropole du Grand Paris, une convention de partenariat stratégique et financier, la plus ambitieuse à ce jour signée entre la MGP et un Département francilien, qui aura un impact positif sur la qualité de vie des Val-de-marnais », déclare Olivier CAPITANIO, Président du Département du Val-De-Marne.

La Métropole du Grand Paris investit dans 10 projets majeurs du Département du Val-de-Marne au service des communes

- Projet de bassin de rétention du Moulin de Berny à Fresnes dont le maitre d'ouvrage est le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP). La participation de la Métropole sera de 4,5 M€,
- Projet Altival pour lequel la participation de la Métropole sera de 6 M€,
- Pôle Grand Paris Express Chevilly-Larue Marché international (ex. MIN Porte de Thiais), pour lequel la participation métropolitaine sera de 1,5 M€,
- 5 projets liés à la création de nouvelles pistes cyclables pour un total de subvention métropolitaine de 4,77 M€:
 - o Des études pour le réaménagement de la RD161 à Arcueil et Villejuif (500 000 €),
 - Une opération sur la RD120 à Vincennes et Saint-Mandé (1,125 M€),
 - o Une opération pour une promenade en bordure de la RD215 à Maisons-Alfort et Créteil (1,4 M€),
 - o Une opération sur la RD245 entre la gare RER E de Nogent-Le Perreux et la RD120 à Nogent (745 000 €),
 - o Une opération sur la RD 7 Sud à Chevilly-Larue, Thiais et Rungis (1M€).
- Plan « 50 000 arbres », que la Métropole soutiendra à hauteur de 2 M€,
- Projet du parc des Lilas, où la Métropole accompagnera le projet à hauteur de 500 000 € pour la phase expérimentale sur le volet études.

Pour en savoir plus, c'est ici (cliquez)